



ENFANCE

Accompagnement
à la scolarité

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

KERARGAOUYAT
SAISON 2025-2026

Avec le soutien de nos partenaires :



L'accompagnement à la scolarité est ouvert tous les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h00 sur l'école Kerargaouyat. Les enfants du CP au CM2 peuvent être accueillis un à plusieurs jours par semaine. Les séances sont interrompues pendant les vacances scolaires.

Modalités d'inscription

L'accompagnement à la scolarité est une activité proposée par la MPT de Saint-Pierre. Il faut donc adhérer à l'association pour pouvoir inscrire un enfant.

Nous accueillons les enfants scolarisés du CP au CM2. Les fiches d'inscription peuvent être retirées à la MPT de Saint-Pierre, sur internet, auprès de la directrice de l'école ou envoyées par mail.

Lorsque l'inscription est confirmée, vous recevez un courriel comprenant le calendrier de présence de votre enfant sur l'accompagnement à la scolarité. La famille s'engage à ce que l'enfant soit présent sur l'ensemble des séances prévues. **Les enfants présents sur les trois jours sont priorités aux autres : il ne s'agit pas d'un mode de garde.**

L'organisation des séances

L'animateur prend en charge les enfants à la sortie des Temps d'Activités périscolaires par un transfert de responsabilité avec les animateurs de la collectivité à 16h30. Les enfants des autres écoles sont accueillis jusqu'à 16h45.

A leur arrivée, les enfants prennent un goûter. L'occasion de reprendre des forces, c'est aussi un temps de convivialité où les enfants peuvent partager leur journée avec l'animateur. A 17h00, après avoir présenté la séance à venir, l'animateur répartit les enfants en deux groupes. Un premier part avec les bénévoles pour un temps autour des apprentissages scolaires et des devoirs à réaliser, un second avec l'animateur pour un temps d'activité.

L'accueil des familles se fait à 18h à la porte du bâtiment B (rue de Bruxelles)

Attention, il est impératif pour les familles de se conformer à cet horaire de fin de séance pour prendre en charge les enfants.

Date de la première séance :

Lundi 22 septembre 2025

Si vous avez réalisé un dossier d'inscription pour l'accueil de loisirs, il n'est pas nécessaire de refaire le dossier. Il vous suffit de vous rapprocher de Christophe Walle.



L'inscription à l'accompagnement à la scolarité donne également accès à l'accueil de loisirs, stages ou séjours proposés par la MPT.

L'accompagnement individuel

Entre 17h et 18h, tous les enfants passent sur le groupe animé par les bénévoles de la MPT pour un temps dédié aux apprentissages scolaires et à l'accompagnement des enfants dans la réalisation de leurs devoirs. A ce moment-là, les enfants sont accueillis individuellement par un bénévole pour un accompagnement de qualité.

Lorsque les devoirs ont été faits, l'enfant rejoint l'animateur pour un temps d'activité. Un autre enfant pourra alors rejoindre à son tour un bénévole pour y faire ses devoirs.

Le temps d'activité

Pour chaque séance, une activité est proposée aux enfants. Les activités proposées sont ludiques et permettent aux enfants de mobiliser les savoirs acquis au cours de leur scolarité.



Une équipe de bénévoles investis

Pour fonctionner, une équipe de bénévoles intervient au quotidien auprès des enfants pour les accompagner lors d'un temps individuel.

D'autres bénévoles peuvent également proposer des ateliers sur des thématiques qu'ils souhaitent partager avec les enfants (cuisine, échecs...).

C'est grâce à leur investissement que l'activité peut être proposée, avec en prime des tarifs accessibles à tous.

La facturation

A la fin de chaque mois, une facture est éditée par le service comptabilité, en fonction des présences de l'enfant, puis, envoyée à la famille selon le mode choisi sur la fiche sanitaire de liaison, au moment de l'adhésion.

Les séances sont facturées en fonction du quotient familial du foyer, grâce au soutien financier de nos partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère ou encore la Ville de Brest.

En cas d'absence de l'enfant, et sans avoir prévenu le service enfance en amont, les séances seront facturées à la famille.

Pour régler leurs factures, les familles disposent de plusieurs moyens de paiements : espèces, chèque bancaire, virement bancaire, chèques vacances.



La grille des tarifs

Quotient familial	Tarif par séance
Inférieur à 377	0,25 €
De 377 à 480	0,50 €
De 481 à 560	0,75 €
De 561 à 800	1,00 €
De 801 à 1000	1,25 €
Supérieur à 1000	1,50 €



Adhérer à la MPT c'est aussi :

- **Un accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances :** ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45, l'accueil de loisirs propose des activités de loisirs et éducatives aux enfants et aux jeunes de 2 à 14 ans.
- **Des séjours avec hébergement :** pour découvrir la vie en collectivité d'une autre façon, l'équipe d'animation propose des séjours aux enfants de façon ponctuelle sur la saison.
- **Des ateliers socioculturels toute l'année :** les animateurs professionnels de la MPT proposent des activités à destination des enfants, des jeunes, des adultes et des seniors pour des loisirs de qualité. Découvrez-les sur notre site internet.
- **Des stages thématiques :** proposés pendant les vacances scolaires sur une durée d'une semaine, ils permettent aux enfants de découvrir et approfondir une thématique particulière.



& bien plus encore !

Contactez le service enfance :

Christophe WALLE

06 03 70 67 35

enfance.mptstpierre@gmail.com